



CTRM Comité Territorial de Rugby de la Martinique
Maison des Sports - rue du Petit Pavois - Pointe de la Vierge -
97200 - Fort de France
Tél / Fax : 0596 61 18 36
rugby.martinique@wanadoo.fr

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 03 OCTOBRE 2020

Le 03 Octobre 2020, à 10 H 00, les membres du Comité Territorial de Rugby de la Martinique se sont réunis au RCAS au François, en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

L'assemblée est présidée par Sébastien BOTTIN, en qualité de président du C.T.R.M. Il est assisté par un secrétaire de séance, Daniel SALOMON, en tant que secrétaire général du C.T.R.M.

Mmes Yva Cabrisseau-Sylvius, expert-comptable, régulièrement convoqués, est présente.

PRESENTS :

Louis RICHIER, Président de la Gauloise,
Jhimy LOUEMBA, Président du RCAS, ayant procuration du SNK,
Patrick ROCHAMBEAU, Président Ovalie Ducossaise,
Eddy EDOUARD-EDOUARZI, Président Good Luck,
Claude CLIO, Président de l'USR,
Richard BELLEMARE, Président du RCDM,
Daniel SALOMON, Secrétaire Général du CTRM, ayant procuration du CSMM,
Gaëtan SHANCHEZ, DRA, ayant procuration du TIRC,
Sébastien BOTTIN, Président du CTRM,
François COLAS, Responsable de la commission sportive et technique du CTRM,
Ugo TAUPIER, CRT er, CTRM,
Fred LAVALL, licencié Good Luck,
Mme Yva CABRISSEAU-SILVIUS, Expert-comptable,
Sandra XERRI, Chargée de développement du CTRM.

La totalité des membres, étant présents ou représentés, soit les 42 voix sur 42, tel qu'il est prévu par l'article 6 des statuts, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

ORDRE DU JOUR :

Rapport financier,
Budget,
Rapport sportif et moral,
Nouveaux statuts,
Questions diverses.

Les différents rapports présentés ce jour, en assemblée générale ont été transmis aux membres par mails, avant cette Assemblée Générale.

Accueil par le secrétaire Général. Remerciement pour la présence de tous à cette assemblée générale.

Le Président prend la parole et explique les difficultés de cette année suite aux contraintes de la Covid 19.

Présentation du rapport financier par l'expert-comptable :

Les comptes ont été transmis en retard aux membres, du fait du retard dans la réception de l'état comptable de la FFR.

Présentation détaillé des tableaux financiers. Explication de Mme CABRISSEAU-SILVIUS.

Baisse notable des subventions suite à la crise du Covid 19. Et la suppression de certaines épreuves (coupes).

Baisse des cotisations sur les licences, donc baisse aussi sur ce poste.

Recettes de l'ordre de 8 000 euros, suite au reversement des aides de l'état pour le chômage partiel.

Le bilan financier est en solde positif.

Mise aux votes du rapport financier :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 42

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Présentation du Budget prévisionnel par le Président Bottin et l'expert-comptable.

Budget en équilibre, avec la prise en compte des nouveaux arrivants au sein du CTRM.

Mise aux votes du budget prévisionnel :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 42

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Présentation du rapport moral et sportif par le responsable de cette commission au CTRM, M. François COLAS :

Détails des actions menées par le comité sur la précédente saison.

Projection sur cette nouvelle saison.

Mise aux votes du rapport moral et sportif :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 42

Le rapport moral et sportif est approuvé à l'unanimité.

Présentation des nouveaux statuts par le secrétaire Général :

Ceux-ci ont été transmis aux membres pour consultation et avis par mail, il y a un mois.

Nos statuts datent de 2004. Ceux-ci sont obsolètes, et ont été repris selon la trame proposée par la FFR.

Quelques modifications ont été faites par rapport à cette trame.

Pour les élections, pas de listes, mais présentation de candidature individuelle au Comité Directeur. Les 12 personnes ayant récoltés le plus grand nombre de voix seront élus. C'est la même procédure qui a été conservée par rapport à nos statuts antérieurs. Le Comité Directeur doit être composé de 12 membres, dont obligatoirement un médecin.

Faire au moins deux listes de 12 personnes risque d'être compliqué pour notre comité, vu le peu de personne volontaire pour siéger.

Le président ne peut faire plus de deux mandats pleins consécutifs.

A la demande générale, une modification a été demandé pour faire acte de candidature au Comité Directeur ; il faut être licencié sur l'année en cours et justifier d'être licencié depuis une saison complète dans un club du CTRM.

Cette modification permettra à un maximum de personne de pouvoir participer au développement du rugby Martiniquais.

Ces statuts doivent faire l'objet d'une approbation par la FFR, avant d'être applicables.

Des membres regrettent de ne pas avoir eu un comparatif entre les anciens et les nouveaux statuts.

Le secrétaire général rappelle qu'ils ont eu ces nouveaux statuts depuis un mois, et qu'aucune remarque où demande n'a été formulées.

Mise aux votes des nouveaux statuts :

Abstention : 7 USR – 4 Good Luck – 2 Ducos – 5 Gauloise.

Soit un total de 18 voix

Contre : 0

Pour : 24

La modification des statuts est approuvée à la majorité des voix.

Question diverses :

Débats sur les formules des rencontres avec la Guadeloupe.

Fin de l'assemblée Générale.

Pièces jointes :

Récapitulatif des voix,
Procurations,
Rapport financier,
Budget,
Rapport moral et financier,
Statuts modifiés.

